

ces malheureux fût déjà mort demisère, ils restèrent tous fidèles à leur foi (1). A la conclusion de la paix, et grâce en partie aux efforts de l'abbé Leloutre, leur ancien missionnaire, ils entrèrent en France où ils obtinrent des terres dans le Poitou, dans le Berry et à Belle-Isle-en-Mer où leurs descendants existent encore.

Le Maryland paraît ne s'être pas inquiété des déportés abandonnés sur ses rivages. Il les laissa libres, soit de s'éloigner, soit de se créer une nouvelle existence dans le pays où la présence de catholiques descendants de la colonie de Lord Baltimore, décida un certain nombre à se fixer. Un groupe fit voile vers les Antilles ; d'autres cédèrent à l'invincible besoin de revoir leurs foyers (2). Quelques-uns ne craignirent pas de s'aventurer à travers les immenses forêts, d'affronter les partis de Sauvages qui les infestaient, afin d'arriver jusqu'au Canada, où ils espéraient retrouver des membres de leur familles dont ils ignoraient le sort. Plusieurs détachements partis d'autres points du littoral avaient entrepris le même trajet.

Au nombre de ces fugitifs était un jeune homme âgé de dix-huit ans, nommé Etienne Hébert, enlevé de la paroisse de Grand Pré où il habitait le vallon du Petit Ruisseau, dans la concession dite des Hébert. Séparé de ses frères qui avaient été jetés, l'un dans le Massachusetts, l'autre dans le Maryland, et le troisième dans un autre endroit, tandis que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée, il n'eut pas de repos jusqu'à ce qu'il eût rejoint ses frères qu'il croyait rendus au Canada. Frustré dans ses espérances, à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la seigneurie de Bécancourt, et repartit en hiver monté sur des raquettes. Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois ; l'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères s'établirent voisins l'un de l'autre à Saint-Grégoire où ils ne tardèrent pas à prospérer.

Un jour Etienne Hébert apprit qu'une de ces voisines de Grand-Pré du nom de Josephite Babin, qu'il avait eu l'intention d'épouser, avait été emmenée à Québec où elle vivait, avec une de ses sœurs, sous la protection d'exilés comme elle. Malgré une longue séparation, elle ne l'avait pas oublié et n'avait jamais perdu l'espérance de le revoir. Ils se revirent en effet : Hébert, de son côté, lui étant resté fidèle. Ils pleurèrent longtemps au souvenir de Grand-Pré, au souvenir de tant de parents et d'amis morts et disparus. Peu de jours après, ils étaient unis pour ne plus se séparer.

---

(1) *Brynmer's Report on Canadian Archives*, 1881, p. 151.

(2) *American Catholic Quarterly Review: the Acadian Confessors of the Faith*, October 1884 p. 606.